

---

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Rectificatif à l'arrêté du 30 janvier 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement**

NOR : *EQU0410298Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 2004-16 du 10 septembre 2004.

Page 61 :

Il convient de ne pas tenir compte de ce texte n° 1159 (Arrêté du 30 janvier 2004 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement, NOR : EQU0410303A).

En effet il s'agit du texte n° 1158 publié deux fois.